

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

2017

ENGIE





—
OUVERTURE
—

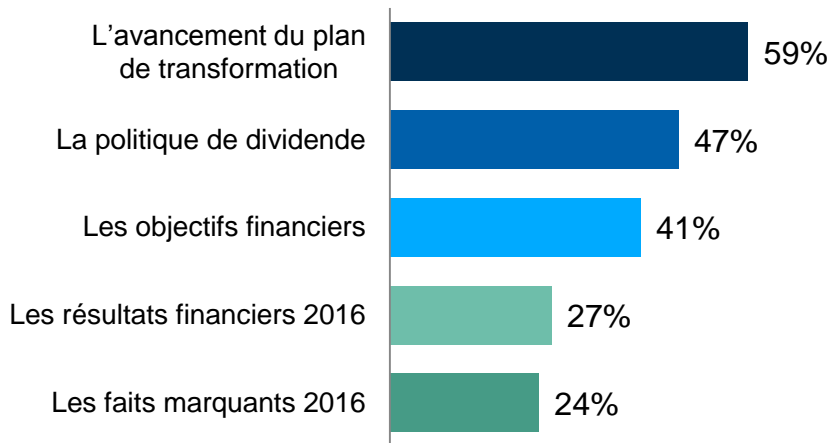
- Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale **Ordinaire**
 - Approbation des opérations et des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2016, affectation du résultat et dividende de l'exercice 2016, conventions et engagements réglementés, engagement relatif à la retraite de Mme Isabelle Kocher, Directeur Général, autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société **(Résolutions 1 à 6)**
 - Ratification de la nomination à titre provisoire aux fonctions d'administrateurs de M. Patrice Durand, nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires en application de l'article 13.3 2) des statuts **(Résolutions 7 à 9)**
 - Say on Pay relatifs à M. Gérard Mestrallet et à Mme Isabelle Kocher **(Résolutions 10 et 12)**
 - Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux **(Résolution 13)**

- Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale **Extraordinaire**
 - Délégations de compétence au Conseil d'Administration relatives à l'augmentation de capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés adhérents de plan d'épargne d'entreprise du Groupe et en faveur de toutes entités constituées dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actionnariat salarié international du groupe ENGIE (**Résolutions 14 et 15**)
 - Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions en faveur de l'ensemble des salariés et mandataires sociaux (à l'exception des mandataires sociaux d'ENGIE), des salariés participant à un plan d'actionnariat salarié international et de certains salariés et mandataires sociaux des sociétés du groupe ENGIE (à l'exception des mandataires sociaux d'ENGIE) (**Résolutions 16 à 17**)
 - Pouvoirs pour les formalités (**Résolution 18**)

À L'ÉCOUTE DE NOS PARTIES PRENANTES

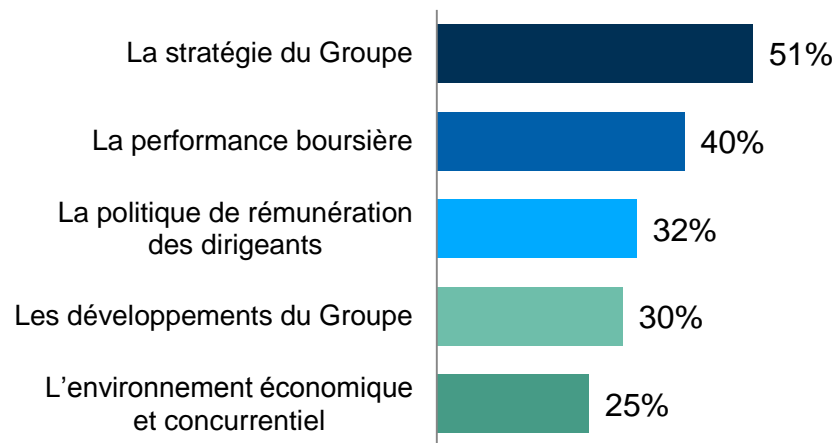
THÈMES À APPROFONDIR SUITE À L'ANNONCE DES RÉSULTATS ANNUELS

En % des répondants



THÈMES À ABORDER EN PRIORITÉ LORS DE L'AG

En % des répondants



AGENDA

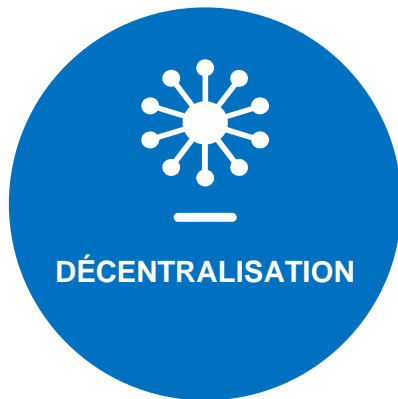
- Une stratégie adaptée au nouveau monde de l'énergie
- En avance sur le plan de transformation
- Des résultats 2016 en ligne avec les objectifs
- Cours de bourse
- Une gouvernance équilibrée
- Présentation des résolutions
- Échange avec les actionnaires
- Vote des résolutions



ENGIE

—
UNE STRATÉGIE ADAPTÉE
AU NOUVEAU MONDE DE L'ÉNERGIE
—

UN MONDE EN MARCHÉ VERS LA RÉVOLUTION ÉNERGÉTIQUE



UNE STRATÉGIE QUI S'APPUIE SUR 3 MÉTIERS

3 forces
historiques...



Production d'électricité
peu émettrice de CO₂

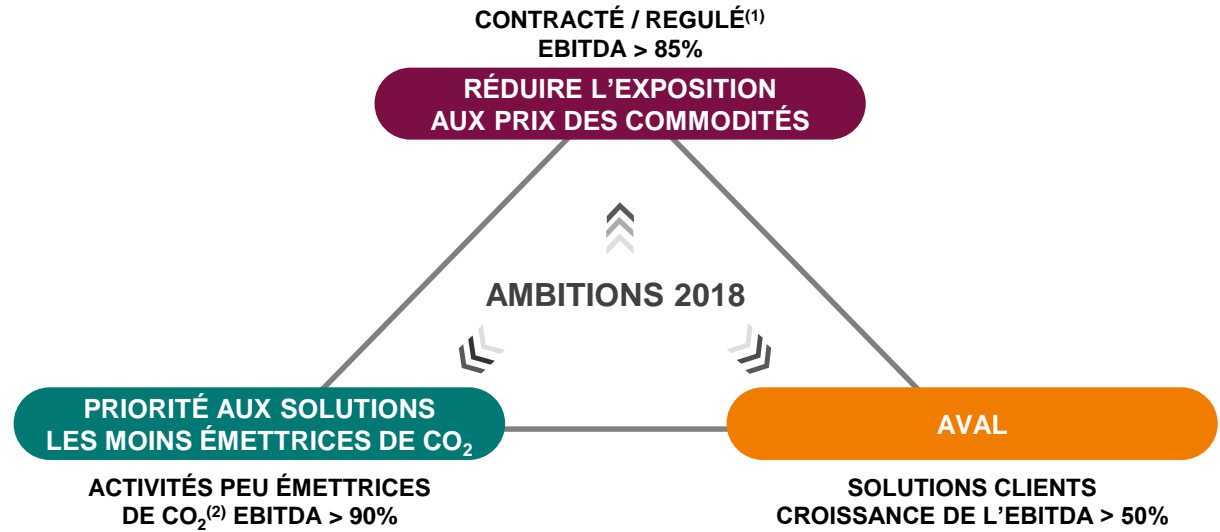


Infrastructures globales



Solutions clients

... au service de la
transformation du
Groupe



(1) Hors production d'électricité merchant, E&P, approvisionnement et ventes de GNL
(2) Production d'électricité à faible CO₂, infrastructures gaz & GNL, downstream

ENGIE, UN ACTEUR ENGAGÉ

RAPPORT DE LA MISSION

PASCAL CANFIN • ALAIN GRANDJEAN • GÉRARD MESTRALLET
remis à **Ségolène Royal, Présidente de la COP 21**

Juillet 2016



MARRAKECH COP22 | CMP12
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE 2016

#FixTheETS
22 Novembre 2016



L'INITIATIVE MAGRITTE:

**Agissons maintenant
pour améliorer
le marché européen
du carbone !**

centrica | enel | ENGIE
E.ON | GasTerra | Iberdrola | Intergas



The background of the entire image shows a male worker in profile, wearing a blue safety helmet and a dark blue work jacket with reflective silver stripes and an ENGIE logo on the chest. He is standing in a solar farm, with his hand resting on a large, dark blue solar panel. The sun is low on the horizon, creating a bright lens flare effect behind him. The sky is a clear, light blue.

—
EN AVANCE SUR
LE PLAN DE TRANSFORMATION
—

The graphic features the ENGIE logo at the top, which consists of a white semi-circular arc above the word 'ENGIE' in a white, lowercase, sans-serif font. Below this, the word 'LEADER' is written in a larger, white, uppercase, sans-serif font. Underneath 'LEADER' is the word 'DU' in a smaller, white, uppercase, sans-serif font. At the bottom of the text block is the phrase 'NOUVEAU MONDE DE L'ÉNERGIE' in a white, uppercase, sans-serif font. The entire text is centered on a solid blue background.

ENGIE
LEADER
DU
NOUVEAU MONDE DE L'ÉNERGIE



1. SÉLECTIF ET COHÉRENT

100% de nos activités en ligne avec le nouveau monde de l'énergie



OBJECTIFS 2016-2018

15 Mds€ de cessions

22 Mds€ d'investissements

2. PRÉCURSEUR



1,5 Md€ de développements

3. AGILE

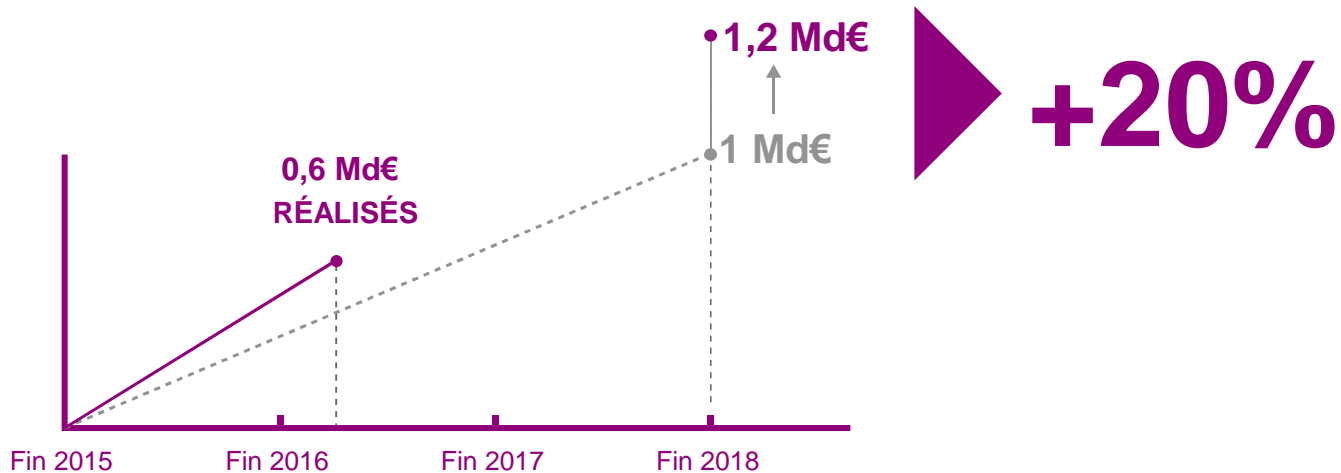


1 → 1,2 Md€ d'économies



1 → 1,2 Md€ d'économies

LEAN2018



1. SÉLECTIF ET COHÉRENT

100% de nos activités en ligne avec le nouveau monde de l'énergie



OBJECTIFS 2016-2018

15 Mds€ de cessions

22 Mds€ d'investissements

2. PRÉCURSEUR



1,5 Md€ de développements

3. AGILE



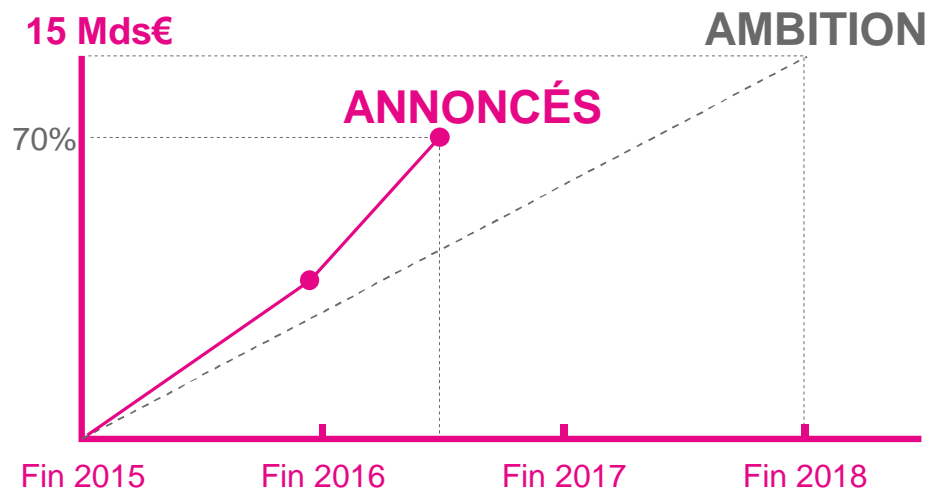
1 → 1,2 Md€ d'économies



15 Mds€ de cessions

22 Mds€ d'investissements

Objectif : 100% de nos activités en ligne avec le nouveau monde de l'énergie



Des multiples de valorisation
au-dessus des estimations du marché

Objectif : 100% de nos activités en ligne avec le nouveau monde de l'énergie

80%



Leader mondial
des solutions énergétiques



Leader européen
dans les infrastructures gazières



Leader mondial de la production
indépendante d'électricité

20%



Résultat Opérationnel Courant

Objectif : 100% de nos activités en ligne avec le nouveau monde de l'énergie

80%



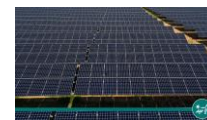
22 Mds€
en 3 ans

7 Mds€
de maintenance

15 Mds€
de développement



78%
déjà sécurisés



20%



Résultat Opérationnel Courant







1. SÉLECTIF ET COHÉRENT

100% de nos activités en ligne avec le nouveau monde de l'énergie



OBJECTIFS 2016-2018

15 Mds€ de cessions

22 Mds€ d'investissements

2. PRÉCURSEUR



1,5 Md€ de développements

3. AGILE

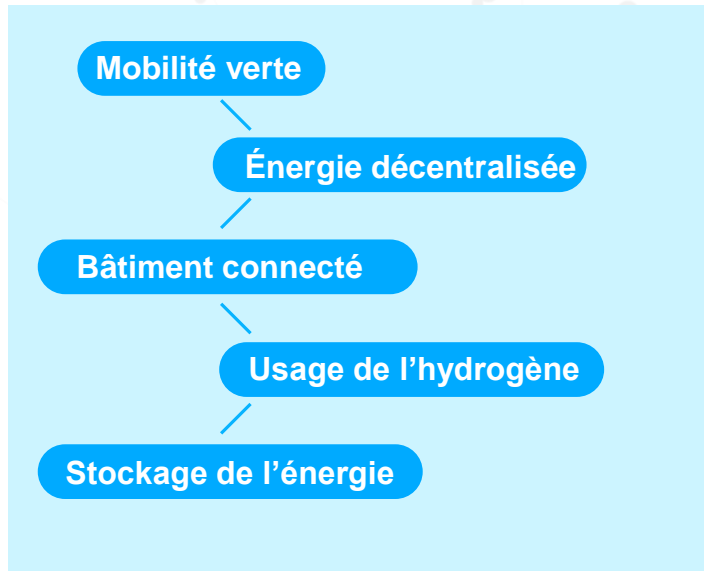


1 → 1,2 Md€ d'économies

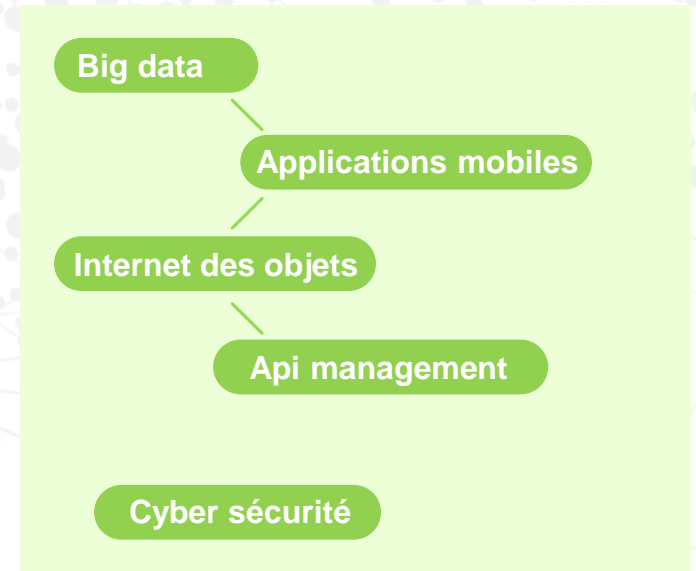


1,5 Md€ de développements

ENGIE FAB



ENGIE DIGITAL





1. SÉLECTIF ET COHÉRENT

100% de nos activités en ligne avec le nouveau monde de l'énergie



OBJECTIFS 2016-2018

15 Mds€ de cessions

22 Mds€ d'investissements

2. PRÉCURSEUR



1,5 Md€ de développements

3. AGILE



1 → 1,2 Md€ d'économies







**Organisation agile
et connectée**



**Leadership
décentralisé**



**Environnement
motivant et collaboratif**





—
DES RÉSULTATS 2016
EN LIGNE AVEC LES OBJECTIFS
—

OBJECTIFS 2016 ATTEINTS

<i>En Mds€</i>	RÉSULTATS	OBJECTIFS
EBITDA	10,7 Mds€	
RÉSULTAT NET RÉCURRENT part du Groupe ⁽¹⁾	2,5	2,4-2,7 ⁽²⁾
FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNELS	9,7 Mds€	
DETTE NETTE / EBITDA	2,3 x	≤ 2,5 x
NOTATION DE CRÉDIT	A- / A2	Catégorie A
DIVIDENDE	1€ / action	1€ / action

(1) Hors coûts de restructuration, MiM, depreciations d'actifs, cessions, autres éléments récurrents, y compris financiers et fiscaux et impacts fiscaux associés

(2) Cet objectif repose sur des hypothèses de température moyenne en France, de répercussion complète des coûts d'approvisionnement sur les tarifs régulés du gaz en France, d'absence de changement substantiel de réglementation et de l'environnement macro-économique, d'hypothèses de prix des commodités basées sur les conditions de marché à fin décembre 2015 pour la partie non couverte de la production et de cours de change moyens suivants pour 2016 : €/€ - 1,10 ; €/BRL : 4,59

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>En Mds€</i>	2015	2016
CHIFFRE D'AFFAIRES	69,9	66,6
EBITDA⁽¹⁾	11,3	10,7
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	6,3	6,2
MTM, DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS, RESTRUCTURATIONS ET CESSIONS	(9,6)	(3,7)
RÉSULTAT FINANCIER	(1,5)	(1,4)
IMPÔTS	(0,3)	(0,9)
RÉSULTAT NET	(5,1)	0,2
INTÉRÊTS MINORITAIRES	(0,5)	0,6
Résultat net part du Groupe	(4,6)	(0,4)
Dont ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS NETS D'IMPÔTS en part Groupe	7,2	2,9
RÉSULTAT NET RÉCURRENT part du Groupe⁽²⁾	2,6	2,5

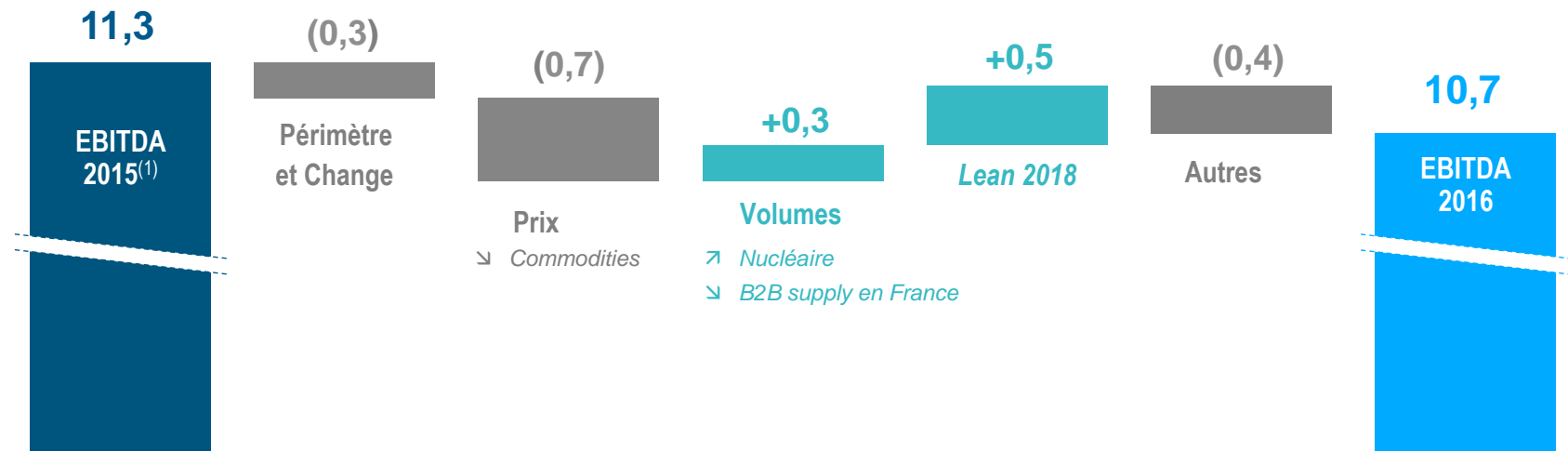
(1) EBITDA (anciennement Résultat Brut d'Exploitation, ou RBE) 2015 retraité afin d'exclure la contribution non récurrente de la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence

(2) Résultat net excluant coûts de restructuration, MtM, dépréciations d'actifs, cessions, autres éléments non récurrents et impacts fiscaux associés et incluant la contribution nucléaire en Belgique

EBITDA RÉSILIENT

PAR PRINCIPAUX EFFETS

En Mds€

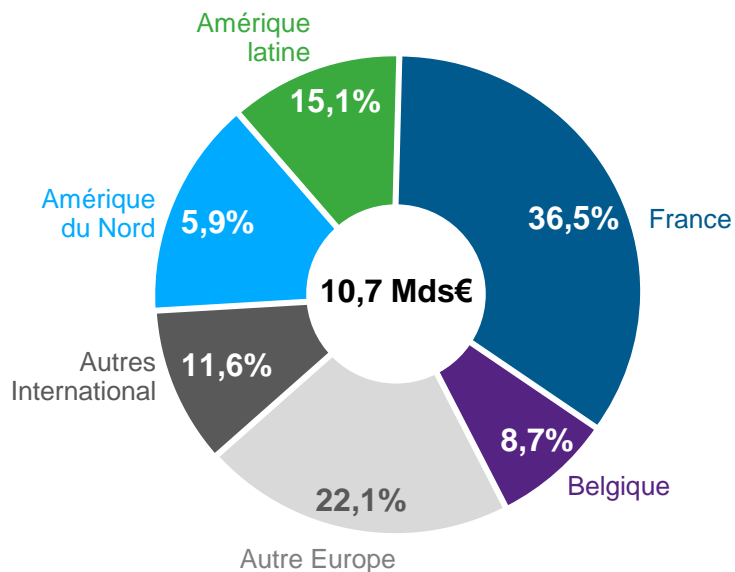


(1) EBITDA 2015 retraité afin d'exclure la contribution non récurrente de la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence

EBITDA ÉQUILIBRÉ GÉOGRAPHIQUEMENT, 80% SUR NOS MOTEURS DE CROISSANCE

PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE⁽¹⁾

En Mds€

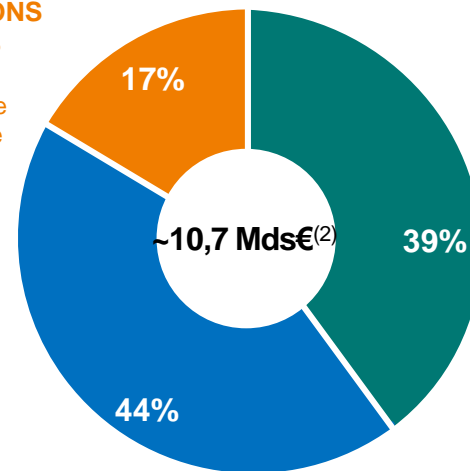


PAR MÉTIERS

En Mds€

SOLUTIONS

CLIENTS
1,9 Md€
Moteurs de croissance



PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PEU ÉMETTRICE DE CO₂
4,5 Mds€
Dont moteurs de croissance 3,1 Mds€ (ENR et thermique contracté)

INFRASTRUCTURES

GLOBALES

5 Mds€

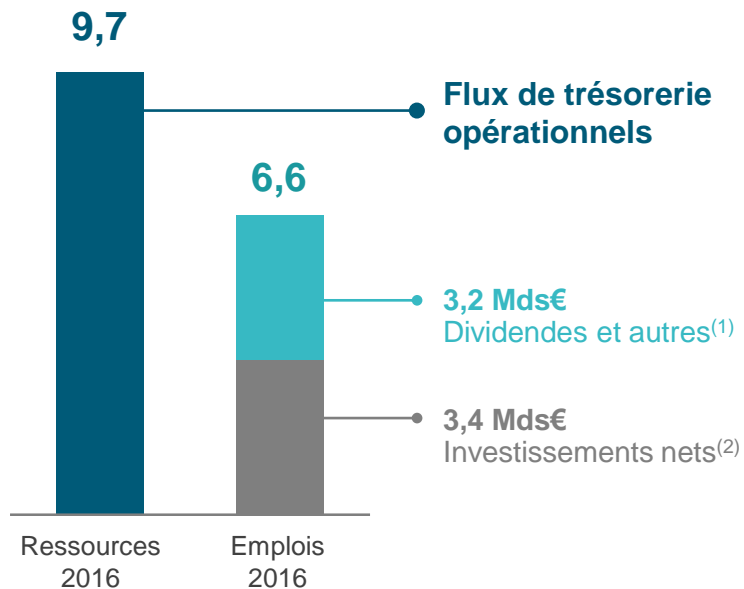
Dont moteurs de croissance 3,8 Mds€

(1) Par origine
(2) Incluant "Autres -0,8 Md€"

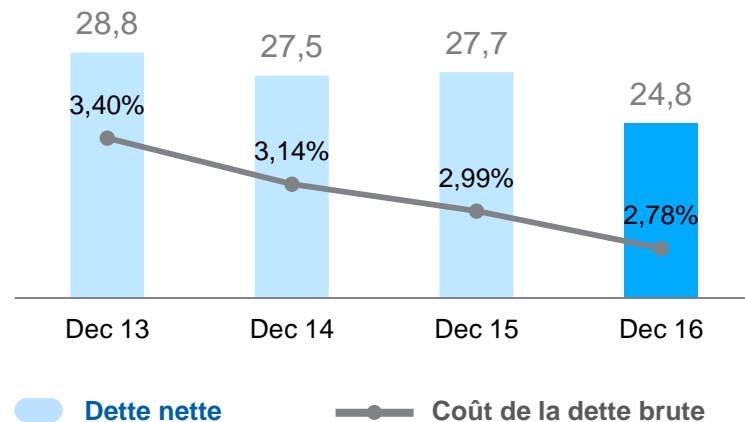
GESTION EFFICACE DU BILAN

ÉQUATION FINANCIÈRE POSITIVE

En Mds€



STRUCTURE FINANCIÈRE



(1) Dont : 2,5 Mds€ Dividendes / 0,5 Md€ Dividendes aux minoritaires / 0,15 Md€ Coupons hybrides
(2) CAPEX nets = CAPEX bruts – cessions; (cash et périmètre dette nette)

EN AVANCE SUR LE PLAN DE TRANSFORMATION

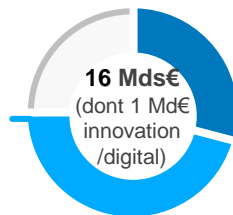
OBJECTIFS 2016-18



**REDESSINER
ET SIMPLIFIER
LE PORTEFEUILLE**

**CAPEX DE
CROISSANCE**

>75%



4,7 Mds€ investis

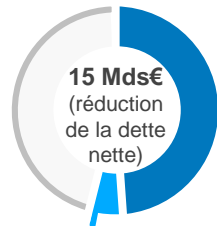
+~7,3 Mds€ engagés

Focus sur les moteurs de croissance
et la création de valeur

**ROTATION DU
PORTEFEUILLE**

>50%

70%



7,2 Mds€⁽¹⁾ finalisés

+0,8 Md€ annoncé

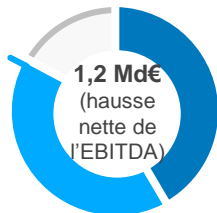
Réduire l'exposition aux actifs charbon
et *merchant*



**AMELIORER
L'AGILITÉ ET
L'EFFICACITÉ**

LEAN 2018

>80%



>0,5 Md€ réalisé

+0,5 Md€ identifié

Accélérer la transformation interne

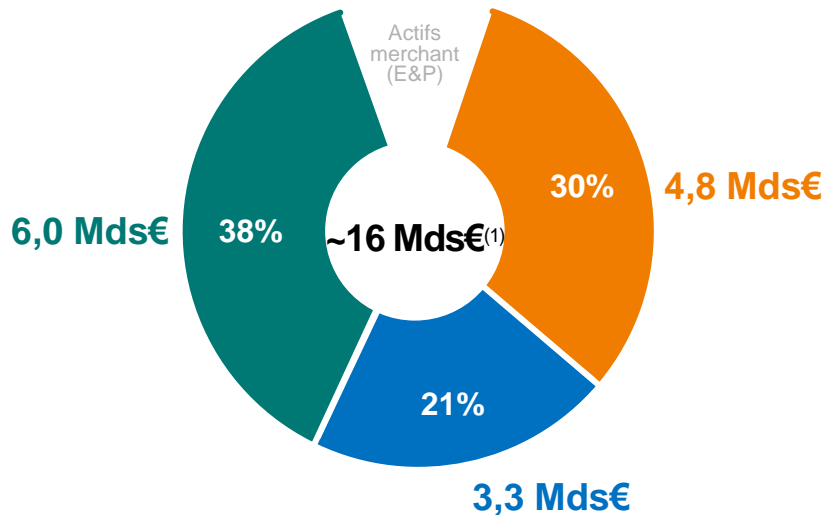
(1) Impact dette nette (cash et périmètre)

COISSANCE PORTÉE PAR NOS INVESTISSEMENTS DE ~16 MDS€

Contributions significatives attendues

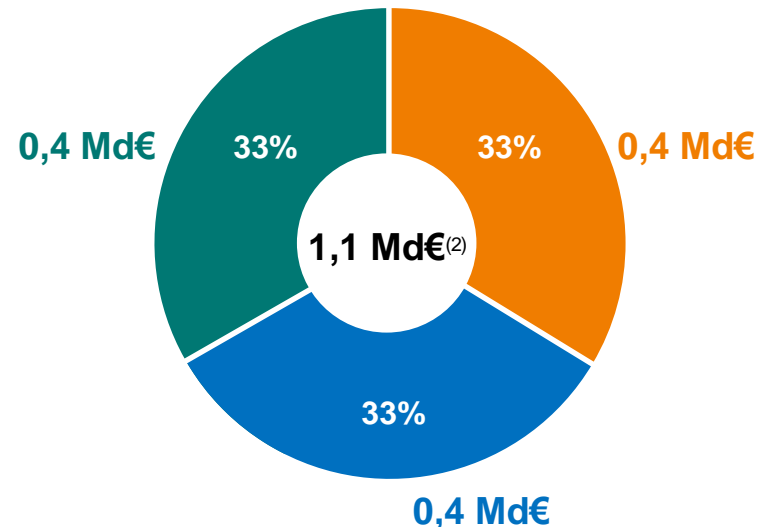
~14 MDS€ D'INVESTISSEMENTS DANS LES MOTEURS DE CROISSANCE

En Mds€



CONTRIBUTION AU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT EN ANNÉE PLEINE

En Mds€



PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PEU ÉMETTRICE DE CO₂

INFRASTRUCTURES GLOBALES

SOLUTIONS CLIENTS

(1) Dont 1 Md€ sur innovation et digital

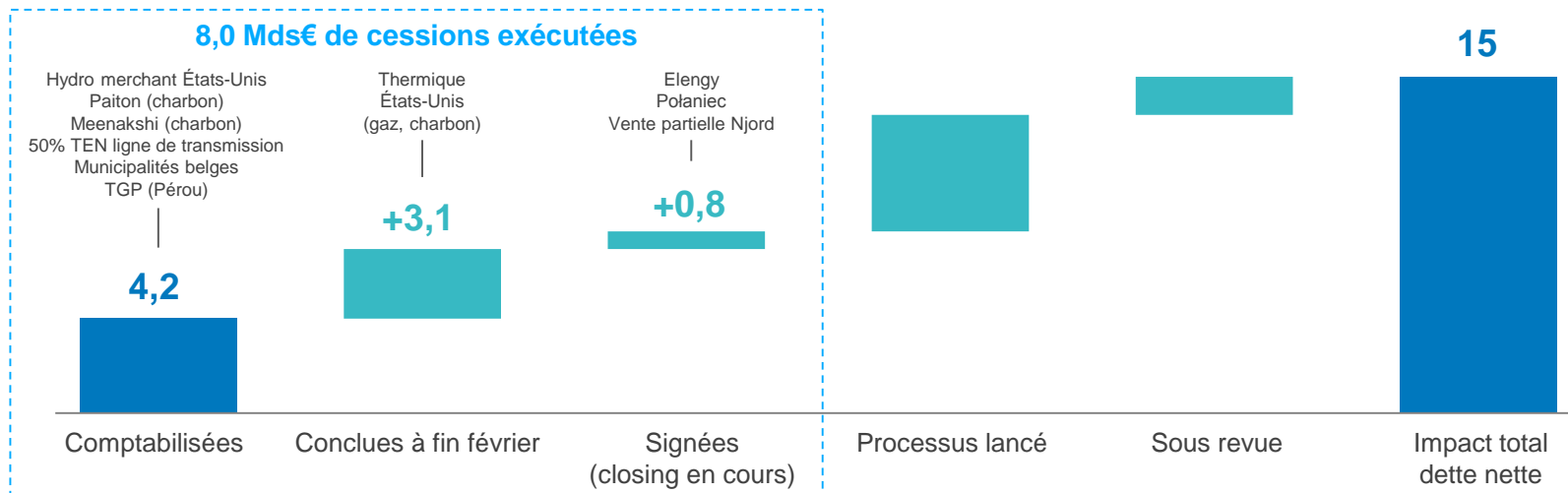
(2) Incluant la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence

EN AVANCE SUR LE PROGRAMME DE ROTATION DU PORTEFEUILLE

>50% EXÉCUTÉ À FIN FÉVRIER ET 70% À MI-MAI

IMPACT DETTE NETTE

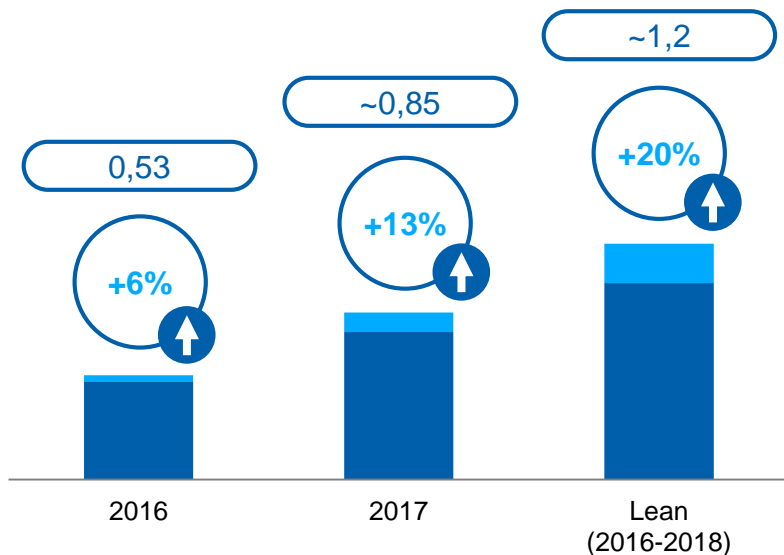
En Mds€



LEAN 2018 : EN AVANCE ET OBJECTIF RELEVÉ

OBJECTIF 2018 RELEVÉ DE +20%

Hausse nette de l'EBITDA, en Mds€



Efforts accrus sur les OPEX

Simplification organisationnelle BUs et siège

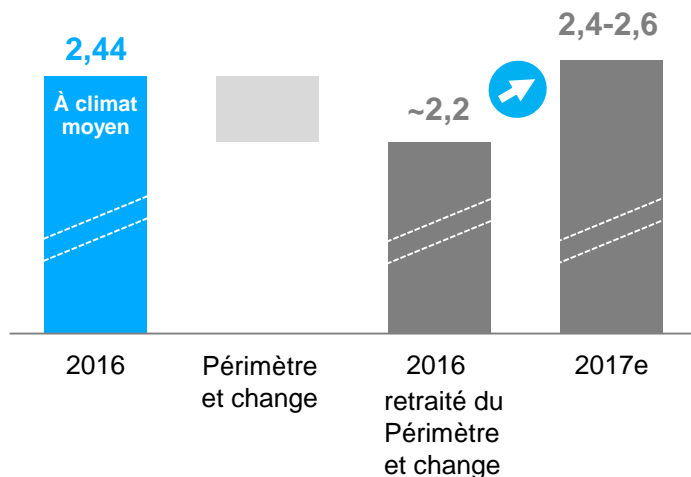
Gains numériques

GUIDANCE 2017 EN CROISSANCE ORGANIQUE

RÉSULTAT NET RÉCURRENT PART DU GROUPE⁽¹⁾

En Mds€

RNRpg 2,4-2,6 Mds€



DIVIDENDE

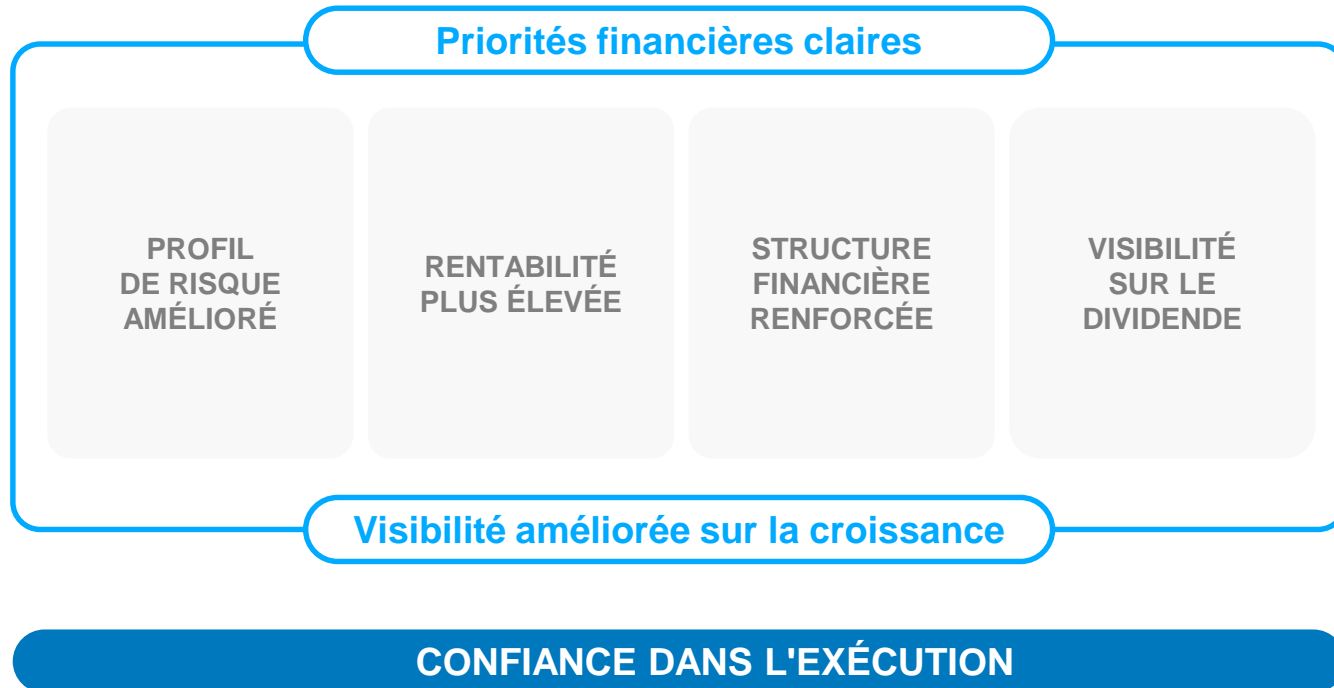
- Solde du dividende 2016 (paiement le 18 mai)
- Dividende 0,7€/action payable en numéraire pour 2017 et 2018

ENDETTEMENT & NOTATION

- Notation de catégorie "A"
- Dette nette / EBITDA \leq 2,5x

⁽¹⁾ Ces objectifs et indications reposent sur des hypothèses de température moyenne en France, de répercussion complète des coûts d'approvisionnement sur les tarifs régulés du gaz en France et du maintien des principes comptables Groupe actuels en matière de comptabilisation des contrats d'approvisionnement et de logistique gazière, d'absence de changement substantiel de réglementation et de l'environnement macro-économique, d'hypothèses de prix des commodités basées sur les conditions de marché à fin décembre 2016 pour la partie non couverte de la production et de cours de change moyens suivants pour 2017 : €/£ : 1,07 ; €/BRL : 3,54. Ces objectifs financiers intègrent la comptabilisation en EBITDA de la nouvelle contribution nucléaire belge et ne tiennent pas compte d'impacts significatifs de cessions non encore annoncées.

FOCUS SUR LA CRÉATION DE VALEUR





05:26	09:26	10:26	12:26	17:26
NEW YORK	LONDRES	PARIS	MOSCOU	SINGAPOUR



COURS DE BOURSE



PERFORMANCE BOURSIÈRE

Depuis le 31/12/2013
au 09/05/2017

Variation
brute en %

Variation en %
avec réinvestissement
des dividendes (TSR)

ENGIE

(18%)

Stable

E.ON

(37%)

(28%)

RWE

(41%)

(37%)

EDF

(63%)

(55%)

The ENGIE logo is located in the top right corner of the image. It consists of the word "ENGIE" in a blue, sans-serif font, with a blue wave-like graphic above the letters "E" and "G". The logo is set against a white background that is part of a larger graphic element.The background of the image shows four workers standing in a line on a paved walkway at an industrial facility. They are all wearing blue work uniforms with reflective silver stripes and white hard hats. Behind them are several large, white, cylindrical storage tanks. The sky is clear and blue. A large blue graphic overlay is positioned in the foreground, containing the text "UNE GOUVERNANCE ÉQUILIBRÉE".

—
UNE GOUVERNANCE
ÉQUILBRÉE
—

UN CONSEIL DIVERSIFIÉ ET ACTIF

ACTIVITÉS DU CONSEIL EN 2016

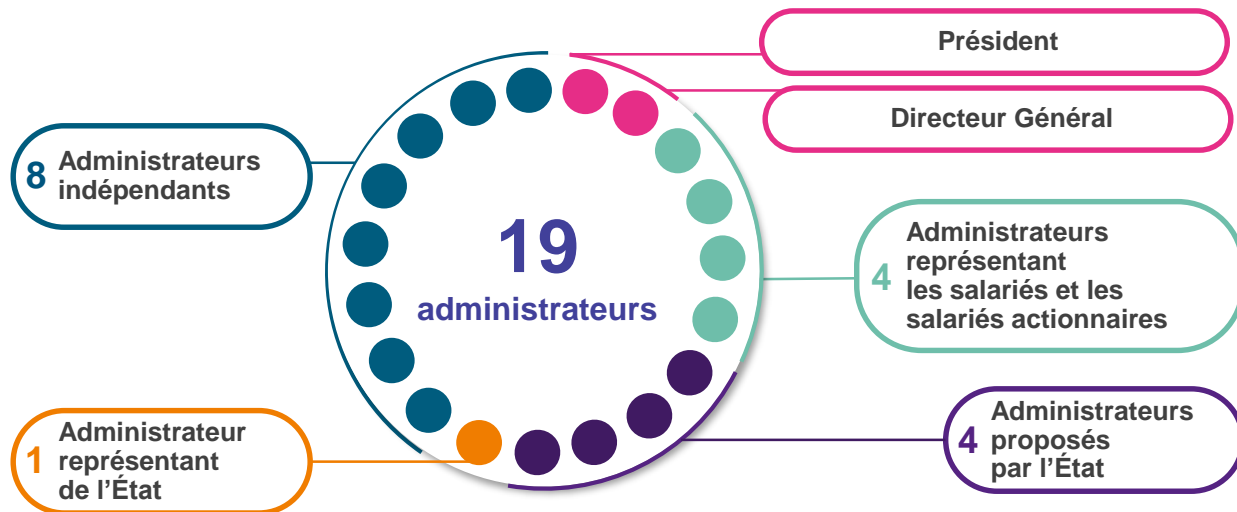
53% d'administrateurs indépendants

21% d'administrateurs étrangers

63% de femmes

11 réunions

86% de taux de participation





Compétences générales

- Ressources humaines
- Comptabilité / finances / contrôle interne / gestion des risques
- Direction opérationnelle de grandes sociétés
- Enjeux macroéconomiques et géostratégiques
- Juridique / éthique / compliance
- Secteur de l'énergie
- Financement / marchés de capitaux / M&A
- International



Compétences en lien avec les ambitions stratégiques

- Partenariats
- RSE / dialogue parties prenantes / Santé-sécurité
- Solutions clients / Transition énergétique
- Collectivités et territoire / Ancrage local
- Transformation digitale / Innovation / ruptures technologiques
- Environnement réglementaire
- Dialogue social / changement / talents / métiers / mobilité

4 COMITÉS EN APPUI DU CONSEIL

Stratégie, Investissements et Technologies

9

RÉUNIONS

74%

DE TAUX DE PARTICIPATION

Aldo Cardoso
Catherine Guillouard
Philippe Lepage
Lucie Muniesa
Marie-José Nadeau
Patrice Durand⁽¹⁾



Edmond Alphandéry

Audit

8

RÉUNIONS

98%

DE TAUX DE PARTICIPATION

Edmond Alphandéry
Françoise Malrieu
Lucie Muniesa
Marie-José Nadeau
Caroline Simon



Aldo Cardoso

Éthique, Environnement et Développement Durable

5

RÉUNIONS

76%

DE TAUX DE PARTICIPATION

Mari-Noëlle Jégo-Laveissière
Barbara Kux
Françoise Malrieu
Olivier Marquer



Ann-Kristin Achleitner

Nominations, Rémunérations et Gouvernance

8

RÉUNIONS

89%

DE TAUX DE PARTICIPATION

Alain Beullier
Fabrice Brégier
Lucie Muniesa
Lord Ricketts of Shortlands



Françoise Malrieu

(1) Depuis le 1^{er} mars 2017



ANTICIPER ET RÉPONDRE À NOS PRINCIPAUX RISQUES



Risques stratégiques de transformation sectorielle

- Place du gaz naturel dans le mix énergétique mondial
- Mutation du marché de l'électricité



Risques liés à l'environnement externe

- Risques pays et réglementaires



Risques opérationnels liés à l'exercice des activités

- Projets
- Sécurité industrielle / Sûreté nucléaire
- Ressources humaines (enjeux de transformation)
- Risque de réputation lié à l'éthique et la responsabilité sociétale et environnementale
- Systèmes d'information et cyber-sécurité



— PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS —

- Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale **Ordinaire**
 - Approbation des opérations et des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2016, affectation du résultat et dividende de l'exercice 2016, conventions et engagements réglementés, engagement relatif à la retraite de Mme Isabelle Kocher, Directeur Général, autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société **(Résolutions 1 à 6)**
 - Ratification de la nomination à titre provisoire aux fonctions d'administrateurs de M. Patrice Durand, nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires en application de l'article 13.3 2) des statuts **(Résolutions 7 à 9)**
 - Say on Pay relatifs à M. Gérard Mestrallet et à Mme Isabelle Kocher **(Résolutions 10 et 12)**
 - Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux **(Résolution 13)**

- Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale **Extraordinaire**
 - Délégations de compétence au Conseil d'Administration relatives à l'augmentation de capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés adhérents de plan d'épargne d'entreprise du Groupe et en faveur de toutes entités constituées dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actionnariat salarié international du groupe ENGIE (**Résolutions 14 et 15**)
 - Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions en faveur de l'ensemble des salariés et mandataires sociaux (à l'exception des mandataires sociaux d'ENGIE), des salariés participant à un plan d'actionnariat salarié international et de certains salariés et mandataires sociaux des sociétés du groupe ENGIE (à l'exception des mandataires sociaux d'ENGIE) (**Résolutions 16 à 17**)
 - Pouvoirs pour les formalités (**Résolution 18**)

COMMISSAIRES AUX COMPTES

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORTS DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Rapports présentés au titre des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport sur les comptes annuels (Résolution 1)
- Rapport sur les comptes consolidés (Résolution 2)
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (Résolutions 4 et 5)



Rapports présentés au titre des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Rapports sur les opérations sur le capital (Résolutions 14 à 17)



Autres rapports

- Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration

The background of the slide is an aerial photograph of a large concrete dam. The dam is curved and spans across a deep, narrow valley. The surrounding landscape is rugged and rocky, with some green vegetation. The water in the reservoir behind the dam is a deep blue color.

—
ÉCHANGE
AVEC LES ACTIONNAIRES
—

A hand is holding a red and black handheld electronic device with a small green LCD screen and several buttons. The device is positioned over a blue folder with the ENGIE logo. The background is a blurred office setting.

VOTE DES RÉSOLUTIONS

- **Comptes annuels de l'exercice 2016**

- Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2016 faisant ressortir un bénéfice net de 448 087 470 euros.

- **Comptes consolidés de l'exercice 2016**

- Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes consolidés de l'exercice 2016 faisant ressortir une perte nette consolidée part du Groupe de 415 349 801 euros.

- **Affectation du résultat et fixation du montant du dividende de l'exercice 2016**

- Cette résolution a pour objet de procéder à l'affectation du résultat et de fixer le dividende **ordinaire** à 1 euro par action et la **majoration** de dividende à 0,10 euro par action attribuable aux 148 573 073 actions inscrites au nominatif depuis au moins deux ans au 31/12/2016.
- Compte tenu de l'acompte sur dividende de 0,50 euro par action versé le 14 octobre 2016, le solde du dividende à verser sera de 0,50 euro par action pour les actions bénéficiant d'un **dividende ordinaire** et de 0,60 euro (0,50 euro + 0,10 euro) par action pour celles bénéficiant du **dividende majoré**.
- Date de détachement du solde du dividende : 16 mai 2017.
- Date de mise en paiement du solde du dividende : 18 mai 2017.

- **Conventions et engagements réglementés**

- Cette résolution a pour objet de faire approuver par l'Assemblée les conventions et engagements réglementés, conclus au cours de l'exercice 2016, mentionnés dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

- **Approbation, en application de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, d'un engagement relatif à la retraite de Mme Isabelle Kocher, Directeur Général**
 - Cette résolution a pour objet de faire approuver par l'Assemblée l'engagement réglementé visé à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce autorisé au cours de l'exercice 2016.

- **Renouvellement de l'autorisation d'opérer sur les actions de la Société**
 - Prix maximum d'achat : 30 euros.
 - Plafond de détention et de rachat cumulé sur la durée de l'autorisation : 10% du capital.
 - Montant cumulé des acquisitions : 7,3 milliards d'euros.
 - Résolution non utilisable en période d'offre publique visant la Société.
 - Durée de validité : 18 mois.

- **Ratification de la nomination à titre provisoire aux fonctions d'administrateur de M. Patrice Durand**
 - Nommé, sur proposition de l'État, en remplacement de M. Bruno Bézard par le Conseil d'Administration du 14 décembre 2016.
 - Durée du mandat : 4 ans soit jusqu'à l'issue de l'AGO appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice 2018.

- **Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires**

- M. Christophe AUBERT.
- Membre du Conseil de Surveillance LINK France.
- Nationalité française.
- Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2021 sur les comptes de l'exercice 2020.



- **Nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires**

- M. Ton WILLEMS.
- Membre du Conseil de Surveillance LINK International.
- Nationalité néerlandaise.
- Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2021 sur les comptes de l'exercice 2020.



- Résolutions relatives à l'élection d'un administrateur représentant les salariés actionnaires

– M. Christophe AUBERT	Nombre de voix	Élu / désisté
– M. Ton WILLEMS	Nombre de voix	Élu / désisté

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de la période du 1^{er} janvier au 3 mai 2016 à M. Gérard Mestrallet, Président-Directeur Général**
 - Il est proposé aux actionnaires d'émettre un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de la période du 1^{er} janvier au 3 mai 2016 à M. Gérard Mestrallet, Président-Directeur Général, tels qu'ils figurent dans la brochure de convocation (pages 28 et 29) et dans le Document de Référence 2016 (chapitre 4.6.1.8).

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de la période du 1^{er} janvier au 3 mai 2016 à Mme Isabelle Kocher, Directeur Général Délégué en charge des Opérations**
 - Il est proposé aux actionnaires d'émettre un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de la période du 1^{er} janvier au 3 mai 2016 à Mme Isabelle Kocher, Directeur Général Délégué en charge des Opérations, tels qu'ils figurent dans la brochure de convocation (pages 30 à 32) et dans le Document de Référence 2016 (chapitre 4.6.1.8).

- **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de la période du 3 mai au 31 décembre 2016 à Mme Isabelle Kocher, Directeur Général**
 - Il est proposé aux actionnaires d'émettre un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de la période du 3 mai au 31 décembre 2016 à Mme Isabelle Kocher, Directeur Général, tels qu'ils figurent dans la brochure de convocation (pages 33 à 35) et dans le Document de Référence 2016 (chapitre 4.6.1.8).

- **Approbation, en application de l'article L. 225-37-2 du Code de commerce, des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux**
 - Il est proposé aux actionnaires d'approuver les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux, tels que présentés dans la brochure de convocation (pages 36 à 37) et dans le Document de Référence 2016 (chapitre 4.6.1.9).

- **Augmentation de capital social réservée aux salariés adhérents de Plans d'Épargne d'Entreprise du groupe ENGIE**
 - Montant nominal maximal : **2%** du capital social, s'imputant sur le plafond global de **265** millions d'euros visé à la 25^{ème} résolution de l'Assemblée générale du 3 mai 2016.
 - Plafond global commun aux **14^{ème} et 15^{ème} résolutions** : 2% du capital social.
 - Prix d'émission : Moyenne des cours cotés sur les 20 séances de bourse précédant le jour de la décision, diminuée d'une décote de 20% ou 30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan est supérieure ou égale à 10 ans conformément à la loi.
 - Durée de validité : 26 mois.

- **Augmentation du capital réservée à toutes entités constituées dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actionnariat salarié international du groupe ENGIE**
 - Montant nominal maximal : **0,5%** du capital social, s'imputant sur le plafond global de **265** millions d'euros visé dans la 25^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2016.
 - Plafond commun aux **14^{ème} et 15^{ème} résolutions** : 2% du capital social.
 - Prix d'émission : Moyenne des cours cotés de l'action sur les 20 séances de bourse précédant le jour de la décision, diminuée d'une décote de 20% ou 30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan est supérieure ou égale à 10 ans conformément à la loi.
 - Durée de validité : 18 mois.

- **Autorisation à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions en faveur d'une part de l'ensemble des salariés et mandataires sociaux des sociétés du groupe ENGIE (à l'exception des mandataires sociaux de la société ENGIE) et d'autre part aux salariés participant à un plan d'actionnariat salarié international du groupe ENGIE**
 - Montant maximum : **0,75%** du capital social au jour de la décision d'attribution, montant global commun aux **16^{ème} et 17^{ème} résolutions**.
 - Plafond assorti d'un sous-plafond annuel de **0,25%** du capital social.
 - Période minimale d'acquisition : 2 ans.
 - Durée de validité : 38 mois.

- **Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions en faveur de certains salariés et mandataires sociaux des sociétés du groupe ENGIE (à l'exception des mandataires sociaux de la société ENGIE)**
 - Montant maximum : **0,75%** du capital social au jour de la décision d'attribution, montant global commun aux **16^{ème} et 17^{ème} résolutions**.
 - Plafond assorti d'un sous-plafond annuel de **0,25%** du capital social.
 - Période minimale d'acquisition : 3 ans.
 - Période minimale de conservation : aucune, sauf pour les principaux dirigeants du Groupe : 1 an.
 - L'attribution est soumise à des conditions de performance.
 - Durée de validité : 38 mois.

- **Pouvoirs pour les formalités**

- Cette résolution a pour objet de permettre l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et d'accomplir les formalités légales.